



MOBILISATION DES PSYCHOLOGUES

Pour un accès direct au psychologue

La crise sanitaire a mis à jour les maux de notre société et découvre, entre autres, l'importance des psychologues.

→ Ces derniers mois, une succession de rapports et réglementations dénigrent les psychologues (IGAS, Cour des Comptes, ARS, arrêté du 10/03/2021)

→ Nous dénonçons la méthode, anti-démocratique, qui refuse de consulter les organisations représentatives de la profession. Nous dénonçons la paramédicalisation

→ Nous condamnons l'abandon du service public et demandons la création massive de postes de psychologues dans le secteur public. Les psychologues sont oublié.e.s et délibérément écarté.e.s du Ségur : dans la FPH, aucune revalorisation des grilles de salaire n'est prévue. Les conditions de travail se détériorent : embauches sur emplois précaires, attaques sur la fonction FIR, évaluation subjective

→ Nous demandons le retrait de l'ensemble des projets et mesures annoncées :

- ▶ retrait des différentes expérimentations en cours sur le remboursement des consultations des psychologues, à des tarifs dérisoires qui ne permettent pas de vivre de son travail, et de plus sous contrôle médical,



- ▶ retrait du cahier des charges de l'ARS Nouvelle Aquitaine et autres régions,

- ▶ retrait des mesures imposant des techniques et méthodes exclusives.

→ Nous demandons l'accès libre aux psychologues pris en charge par la sécurité sociale sans reste à charge quel que soit le lieu d'exercice sur tout le territoire.

→ Nous exigeons le respect de la loi de 1985, le respect de l'autonomie des psychologues et de la pluralité de leurs méthodes et pratiques. Nous exigeons la reconnaissance de leur déontologie. Nous rejetons catégoriquement la proposition de loi de créer un Ordre des psychologues qui participerait à leur mise sous tutelle.

L'appel du 10 juin, inauguré par la CGT, la FFPP, le SIUERPP et le SNP est relayé et soutenu par la plupart des organisations professionnelles (FO, SUD, UNSA, Printemps de la Psychiatrie, USP,...). Nous appelons à la mobilisation de tou.te.s les psychologues, salarié.e.s (public, privé), libéraux étudiant.e.s et enseignant.e.s, et de toutes celles et ceux qui sont préoccupé.e.s par la qualité du travail des psychologues.



Nous appelons à manifester le jeudi 10 juin 2021 à 13h30
à Paris devant le ministère de la Santé, en province devant les Préfectures ou ARS.
Plus de 40 villes mobilisées.

L'adhésion au syndicat CGT

La démarche est individuelle et anonyme. Elle se fait auprès du syndicat CGT de l'établissement, ou dans les établissements ne disposant pas de syndicat CGT, auprès de l'Union Santé Départementale ou de l'Union Départementale CGT.

La cotisation est déductible des impôts.

- **Se syndiquer permet de créer un bon rapport de force face aux injustices et aux abus.**
- **Contribue à la réflexion et à l'élaboration communes sur la profession et la discipline.**
- **Fait progresser la place de la profession et la dimension psychologique dans la construction sociale.**

L'efficacité de se syndiquer

- **Accroît l'influence de la CGT, la plus ancienne organisation syndicale,**
- **Permet de peser sur les orientations et les décisions grâce au nombre de psychologues impliqué.e.s,**
- **Participe à la lutte contre le recul des conditions de travail et des rémunérations,**
- **Contribue à l'élaboration et au développement des valeurs collectives au sein de la CGT aux côtés des autres professions.**

La CGT (Confédération Générale du Travail) est un syndicat confédéré qui regroupe l'ensemble des syndicats CGT au niveau national. Elle défend les salarié.e.s quel que soit leur champ professionnel et œuvre à la défense des usagers par l'exigence de services publics de qualité.

Les syndicats CGT sont structurés par fédérations regroupant les activités par branches professionnelles.

La CGT s'est dotée d'une organisation spécifique qui s'adresse aux Ingénieurs, Cadres et Techniciens (ICT), catégories dont relèvent les psychologues.

Au sein de la Fédération Santé et Action Sociale CGT, les professions de médecins, ingénieurs, Cadres et Techniciens s'organisent dans l'Union Fédérale UFMICT-CGT dans laquelle s'intègre le collectif national des psychologues.

Ce syndicalisme spécifique permet de réfléchir aux enjeux particuliers de chaque profession tout en restant en lien avec les intérêts collectifs des autres salarié.e.s.

Le collectif des psychologues UFMICT-CGT existe depuis 1970. Il est constitué de tou.te.s les psychologues syndiqué.e.s à la CGT, organisé.e.s au niveau local ou régional qui délèguent un ou plusieurs représentant.e.s au niveau national.

- **Rejoignez l'activité spécifique des psychologues CGT Santé et Action Sociale au niveau régional en demandant à joindre la personne mandatée au collectif national UFMICT-CGT.**